

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE PUIMISSON

L'an deux mille vingt-trois le treize Avril, le conseil municipal de la commune de Puimisson s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur BARTHES Daniel, Maire, après convocation régulièrement faite à domicile.

Etaient présents (10) : : BARTHES Daniel, REY Philippe, DELREUX Martine, VIALLES Gisèle, GUIEN Guylaine, TRILLES Michel, GALINIER Norbert, MORLIERE Ludovic, ANTON Jean-Rémi, QUIRINY Monique

Absents : BENOIT Cécile, BARTHES Arnaud, Chantal Gabaude a donné procuration à M Daniel Barthes, BAGNATI Sylvain a donné procuration à ANTON Jean Rémi, NADAL Caroline a donné procuration à REY Philippe,

Votants : (13)

Secrétaire de séance : MORLIERE LUDOVIC

2023-20 : ACHAT DU TERRAIN DU CIMETIERE A M GIL BERNARD

M le Maire informe le Conseil de la proposition de vente de la parcelle A 139
Adresse ST MARTIN

Parcelle de 2480.00 m2

Appartenant à M GIL Bernard, 8 rue du BARRY, 34480 Puimisson

Considérant l'intérêt que peut avoir cette parcelle pour la commune en vue d'agrandir le cimetière existant,

Considérant le prix de vente au mètre carré des parcelles constructibles viabilisées dans la commune,

PROPOSE l'acquisition de la parcelle A 139 à M GIL BERNARD pour un prix net vendeur de 5500 euros.

Le conseil municipal, l'exposé de Monsieur le Maire entendu, et après délibération à l'unanimité des membres présents ou représentés

AUTORISE l'acquisition de la parcelle A 139 à M GIL BERNARD pour un prix net vendeur de 5500 euros.

AUTORISE M le Maire à signer l'ensemble des pièces relatives à cette affaire.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que susdits.

Le Maire
D. BARTHES

